

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VAULX**

<b>Nombre de conseillers</b>	L'an deux mille vingt-trois, le 1 <sup>er</sup> mars à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Isabelle VENDRASCO, Maire.	
<b>En exercice</b>	15	
<b>Présents</b>	14	
<b>Votants</b>	14	
<b>Absents</b>	0	
<b>Exclus</b>	1	
<b>Date de convocation</b> 22 Février 2023	<b>Etaient présents :</b> Chantal MARCHAND, Philippe HELF, Cédric VERNEY, Valérie FAVRE, Cécile FANTINI, Christophe BOCQUET, Murielle NAGEL, Philippe BREVET, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ, Danielle DEPLANTE, Gil BENICHOU, Damien MISSILLIER, Christophe DOUARD, Emmanuel SERRIER.	
<b>Date d'affichage</b> 24 Février 2023	<b>Etaient absents excusés :</b> <b>Etaient absents :</b> /	
<b>DEL 20230301-009</b>	<b>Exclue :</b> Isabelle VENDRASCO	
<b>OBJET :</b>	<b>Procurations :</b>	
<b>Approbation du Compte Administratif 2022</b>	<i>Chantal MARCHAND a été nommée secrétaire de séance</i>	

**En l'absence de Madame VENDRASCO Isabelle, Maire,**

Monsieur Philippe HELF, Adjoint au Maire en charge des Finances et de l'Administration, propose au Conseil Municipal de délibérer et d'approuver le Compte Administratif de l'exercice 2022, dressé par Madame VENDRASCO Isabelle, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2022.

Monsieur Philippe HELF commente les comptes et donne lecture des résultats du Compte Administratif de l'exercice 2022 pour le Budget Principal.

Ces derniers sont conformes aux chiffres constatés par Monsieur le Comptable Public et se résument ainsi :

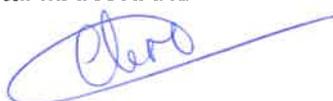
RESULTATS COMPTE ADMINISTRATIF	
FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	710 920,46 €
RECETTES	945 394,89 €
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022</b>	<b>234 474,43 €</b>
INVESTISSEMENT	
DEPENSES	1 119 583,67 €
RECETTES	1 420 571,68 €
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2022</b>	<b>300 988,01 €</b>
EXCEDENT REPORTE 2021	429 826,15 €
<b>RESULTAT de CLOTURE D'INVESTISSEMENT 2022</b>	<b>496 339,73 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, en l'absence de Madame Le Maire, **DECIDE, à l'unanimité :**

- DE DONNER ACTE de la présentation faite du Compte Administratif du Budget Principal 2022 tel que résumé ci-dessus,
- DE CONSTATER les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- D'ARRETER les résultats définis tels que résumés ci-dessus.

Le Secrétaire de séance,

Chantal MARCHAND



Le Maire,

Isabelle VENDRASCO

